



FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, PARIS LE 25 JUIN 2023

MOTION

Le 27 mai 2022, à Albi, le congrès national de la FFDSB adoptait à l'unanimité une motion qui demandait au gouvernement et à ses institutions sanitaires un programme visant une montée en puissance significative des prélèvements nationaux dès que l'usine d'Arras serait opérationnelle. Pour cela, le gouvernement devait :

- Doter l'EFS d'un parc de machines d'aphérèse, dont une partie transportable, permettant de multiplier sensiblement la collecte d'ici 2025, avec un budget exceptionnel, complémentaire à l'indispensable augmentation des « tarifs de cession » ;
- Relancer dans les régions qui en ont l'expérience (Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté) le prélèvement de plasma en collecte mobile puis former, pour toutes les autres régions, les personnels actuels et à venir ;
- Lancer à l'échelle nationale un plan ambitieux d'embauche d'infirmier(e)s et de formation d'Entretien Pré-Don par des Infirmiers diplômés d'Etat (EPDI), correspondant à l'objectif de prélèvement à atteindre en 2026, soit **1 400 000 litres de plasma**, et à terme viser à l'autosuffisance en plasma éthique.

Notre système de transfusion sanguine est en danger. L'autosuffisance en produits sanguins dont nous bénéficions depuis plus de 70 ans est menacée. La disparition de cette autosuffisance signifie que le million de patients qui ont besoin de sang ou de plasma ne pourront être soignés.

En effet, l'Etablissement Français du Sang, opérateur public de la transfusion sanguine, a de plus en plus de difficultés à assurer sa mission de service public au service de la communauté nationale. Le problème ne provient pas d'une désaffection des donateurs, qui sont toujours mobilisés, mais d'un manque de personnel et de moyens financiers. Cette situation conduit à la suppression, au décalage ou à la réduction du format des collectes sur l'ensemble des territoires. Nos bénévoles sont désespérés et nous devons malheureusement constater la disparition d'associations dans certaines régions.

Aujourd'hui, nous nous devons, pour les patients et la survie de notre modèle de transfusion sanguine, de lancer une mise en garde solennelle à l'Etat et la représentation nationale.

Si les moyens humains, matériels et financiers octroyés à l'Etablissement Français du Sang ne sont pas augmentés afin d'être en adéquation avec sa mission de service public, nous allons tout droit vers une pénurie de produits sanguins.

Si cela devait advenir, la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole n'hésiterait pas à pointer les responsabilités dans le naufrage d'un fleuron de notre système de santé.



Les montants en question sont minimes en comparaison des sommes déjà dégagées, par exemple pour les hôpitaux, ou durant la pandémie afin de s'approvisionner en masques de protection et matériel médical.

C'est pour ces raisons que nous demandons avec insistance, que dans le cadre du PLFSS 2024, soit inscrite une disposition indiquant :

L'Etat est invité à prendre les mesures indispensables afin que l'autosuffisance en produits sanguins soit préservée. Pour ce faire, il sera octroyé à l'Etablissement Français du Sang le soutien financier nécessaire afin qu'il soit en mesure de mener une politique de recrutement et d'investissements lui permettant d'assurer la collecte et la distribution des produits sanguins indispensables aux malades.

La Fédération demandera également à tous les parlementaires d'intervenir préventivement à la rédaction du PLFSS 2024 afin que les mots : EFS, Transfusion, Don de Sang, Plasma, MDS, figurent dans le texte car, en 2022, du fait de l'absence de ces sujets dans le PLFSS, toutes les propositions parlementaires avaient été retoquées au titre de « l'article 40 » de la Constitution.

Comment passer de 1 million de litres à 1,4 million de litres de plasma en deux ans sans personnel supplémentaire, sans la dotation d'un parc de machines transportables, et sans collectes mobiles ?

L'Assemblée Générale de la FFDSB, réunie le 25 juin 2023 à Paris, réitère les trois demandes formulées le 27 mai 2022 à Albi et ajoute :

- Que le rapport IGAS/IGF de 2023 soit rendu public.
- Que le gouvernement se positionne clairement sur l'avenir de la filière Sang.
- Qu'une grande campagne de communication, à l'image de ce qui avait été fait pour « les antibiotiques ce n'est pas automatique », soit programmée.

L'Assemblée Générale de la FFDSB demande à toutes les Unions Départementales d'organiser, avec les associations pour le don de sang bénévole qui le pourront, l'interpellation de tous les parlementaires (députés et sénateurs) afin de leur demander avec insistance d'intervenir auprès du Ministre de la Santé pour défendre les propositions de cette motion.

Enfin, cette motion sera adressée aux membres des Commissions des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat, aux présidents des groupes parlementaires et aux quatre ministres qui ont diligenté la mission IGAS-IGF, soit le Ministre de l'Economie, le Ministre de la Santé, le Ministre des comptes Publics et le Ministre de l'Industrie.

Jacques ALLEGRA
Président fédéral